



#### OMMAIR









<u>lgenda</u>



# L'ÉDITO

vec le printemps arrive le temps de la récolte des fruits du travail engagé. Pour la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, l'année 2024 est particulièrement productive.

Ainsi, la dernière tranche de travaux de la « via Ardèche » s'achève permettant aux habitants, comme aux visiteurs, de parcourir en toute sécurité et pour le plaisir des yeux près de 30 km de voie verte entre Vogüé et Grospierres. Avec l'inauguration du site VTT labellisé « Terre de Jeux » notre territoire dispose désormais d'une infrastructure de qualité pour l'entrainement et la compétition. Enfin, la communauté de communes vient de valider les plans de la future micro crèche de Pradons qui ouvrira ses portes en septembre 2025 faisant de notre territoire l'un des mieux doté pour la petite enfance.

À ces investissements s'ajoute l'ouverture du service intercommunal d'aide à la rénovation de l'habitat « Rénov'habitat » destiné à accompagner les habitants du territoire dans l'amélioration de leur logement.

Des projets qui en appellent d'autres. Dès la rentrée, des premiers travaux en vue d'un réseau complet d'aires de covoiturage vont ainsi être initiés. L'ancien collège de Vallon Pont d'Arc, désormais propriété de la communauté de communes, va être rénové. Il pourrait accueillir, en plus du centre de loisirs pour l'enfance, un espace jeunesse, un pôle de services et des logements.

Sur ces bonnes nouvelles, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Le président, Luc Pichon

Bulletin d'informations édité par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche 16 rue des Abeilles 07150 VALLON PONT D'ARC

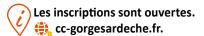
Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h; vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Tél.: 04 75 37 61 13 | info@cc-gorgesardeche.fr | www.cc-gorgesardeche.fr |

# ACTUALITÉS



« Papa, Maman, je veux y retourner! ». Pendant les vacances d'avril, les enfants ont exploré notre territoire à vélo lors d'un mini-camp organisé par l'accueil de loisirs de Vallon Pont d'Arc. Et cet été promet d'être tout aussi palpitant! Vos petits aventuriers pourront participer à 3 minicamps en plein air à Saint-Front (43), Les Estables (43) et Salavas (07). En plus, 3 accueils de loisirs sont ouverts du 8 juillet au 23 août.











### Vallon Pont d'Arc UNE NOUVELLE VIE POUR L'ANCIEN COLLÈGE

**D**epuis avril, la communauté de communes est propriétaire de l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc. Le bâtiment a été cédé à l'euro symbolique par la mairie. La communauté de communes occupait déjà un tiers de la surface du bâtiment, notamment pour l'accueil

de loisirs, la cuisine intercommunale, les permanences du relais petite enfance et de soutien à la parentalité. Des projets sont à l'étude pour rénover ce bâtiment d'une surface de plus de 3000 m² et redonner une fonction aux parties non occupées.

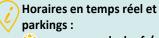








Explorez le Pont d'Arc sans tracas avec la navette gratuite depuis Vallon Pont d'Arc. La grande nouveauté de cette année : son lancement dès le week-end de Pâques, pour arpenter ce site classé d'exception dès les prémices du printemps. Avec des départs réguliers de la gare routière, profitez pleinement de la plage, du belvédère et du cœur de la combe d'Arc.



cc-gorgesardeche.fr/deplacements

# RETOUR EN IMAGES









# © Photo07.

# Raid Nature du Pont d'Arc

Qui dit Raid boueux, dit Raid heureux!

Dimanche 31 mars, malgré l'annulation du Kid Raid et de l'épreuve du canoë à cause de la météo, les 600 participants ont savouré une aventure humide qui restera dans les annales.

Détermination et esprit d'équipe étaient au rendez-vous!





# Crèches – Mini-yogi

Le jeudi, c'est yoga dans les crèches intercommunales. Animés par Djamila, animatrice dans les accueils de loisirs et prof de yoga, ces ateliers participent au développement psychomoteur et à l'accueil des émotions chez le jeune enfant. Il n'y a pas d'âge pour faire le chien tête en bas!

# DÉCRYPTAGES

# Logement RÉNOV! LE NOUVEAU SERVICE HABITAT D'AIDE À LA RÉNOVATION

La communauté de commune propose, depuis mai 2024, un nouveau service : Rénov'Habitat. Son rôle : accompagner les habitants dans l'amélioration de leur logement. Destiné à toutes les constructions de plus de 15 ans situées sur le territoire intercommunal, l'objectif est de rénover plusieurs centaines d'habitations d'ici 2027. Faisons ensemble le tour du propriétaire.



#### **UN SERVICE AGRÉÉ**

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a obtenu l'agrément « Mon accompagnateur Rénov » du

Ministère du logement. Elle est donc l'interlocuteur local de l'Anah – Agence nationale de rénovation de l'habitat – en matière d'accompagnement des ménages pour réaliser des travaux de rénovation dans leur logement. Rénov'Habitat vous apporte des conseils techniques pour réaliser vos travaux et vous accompagne dans les demandes d'aide financière. L'accompagnement est gratuit et adapté à chaque situation. Trois types de travaux sont éligibles : rénovation énergétique, adaptation et lutte contre l'habitat indigne.

#### **UNE AMBITION POLITIQUE FORTE**

« La mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat par la communauté de communes est le résultat d'une suite logique. Dans le cadre de l'élaboration de notre futur PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et du programme « Petites Villes de Demain » dédié à la dynamisation des centre-bourgs de Ruoms et Vallon Pont d'Arc, l'enjeu du parc immobilier vieillissant est fortement identifié. L'Interco a donc fait le choix d'un programme de rénovation ambitieux : elle mobilise 1 million d'euros d'ici 2027 pour accompagner et aider financièrement les ménages à la rénovation de leur logement. Avec le concours de l'Anah, qui mobilise jusqu'à 5 millions sur notre territoire, l'objectif est de rendre accessible la rénovation aux foyers les plus modestes : ils peuvent bénéficier d'une avance pour réaliser les travaux et d'aides financières conséquentes », explique Nicolas Clément, vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat et des actions foncières.

# Un logement mieux isolé, pour plus de confort



La première famille de travaux est destinée à réaliser des économies d'énergie dans le logement. Les aides éligibles au dispositif national Ma Prime Rénov dépendent du niveau

de rénovation réalisé. Ils concernent par exemple l'isolation des combles et des murs extérieurs, le changement des fenêtres et des portes, l'installation d'un système de ventilation, le changement du mode de chauffage et d'eau chaude sanitaire ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques.









#### Bien vieillir à domicile

Le deuxième type de travaux concerne l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, comme le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'élargissement

des portes ou l'installation d'un monte-escalier électrique ou d'une rampe d'accès au logement. Le dispositif Ma prime Adapt', peut financer jusqu'à 70 % des travaux.

#### **UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS**

Rénov'Habitat s'adresse aux propriétaires occupants ou co-propriétaires ainsi qu'aux propriétaires bailleurs, pour les logements dédiés à la location à l'année. Pour ces derniers, si le loyer est plafonné dans le cadre du dispositif Loc'Avantages, les aides aux travaux ne sont pas soumises aux conditions de ressources. À noter, les locataires qui occupent un logement très dégradé peuvent également être accompagnés par Rénov'Habitat.

# Lutter contre l'habitat indigne



Rénov'habitat accompagne également les locataires ou propriétaires en grande difficulté pour mener une rénovation de grande ampleur : logements insalubres, pouvant porter atteinte à la sécurité des occupants (risques électriques, défaut de structure...) ou à leur

santé (humidité, moisissures, absence de chauffage, de ventilation, ...). La collectivité est associée à la fondation Abbé Pierre qui mène un programme national de lutte contre l'habitat indigne.





#### UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Vous souhaitez améliorer votre logement ? En juin et juillet, à l'occasion de l'ouverture de ce nouveau service, les conseillers Rénov'Habitat réalisent des permanences dans les 20 communes du territoire intercommunal. Vous pouvez également les rencontrer sur rendez-vous.



04 87 60 00 06



renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr



cc-gorgesardeche.fr/habitat

# DÉCRYPTAGES





**U**n groupe d'habitants volontaires, constitué en novembre 2023 autour du projet de création d'un centre socio-culturel, est allé à la rencontre des habitants afin de cerner les besoins de la population. Une centaine d'entretiens ont été menés sur

les marchés, vides greniers et centres de loisirs, et plus de 200 personnes ont répondu à un questionnaire en ligne. Les enjeux clés identifiés incluent la saisonnalité, la visibilité de la vie associative

du territoire et le souhait de plus de solidarité et de lieux de rencontre. La prochaine étape, prévue dans les mois à venir, consiste à rédiger le projet du centre socio-culturel avec le groupe d'habitants volontaires.



En février, une délégation d'élus et de techniciens a visité 2 centre socio-culturels pour confronter le projet des Gorges de l'Ardèche.



Retrouvez le détail des résultats en ligne sur cc-gorgesardeche.fr



#### Agriculture locale DU CHAMP À L'ASSIETTE

**D**évelopper une alimentation locale de qualité et accessible à tous, telle est la mission du projet alimentaire territorial. Initié en 2021 conjointement par 3 communautés de communes (Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en cévennes et Pays de Beaume-Drobie), soit 54 communes, il vient



d'être reconduit pour 3 années supplémentaires. Trois axes ont été définis comme prioritaires : le foncier, la diversification agricole et la restauration collective. Concernant le premier volet, un fin travail de recensement a d'abord été mené pour identifier les parcelles ayant un potentiel agricole. Il s'agit maintenant de renforcer les liens initiés entre les différents acteurs afin de mettre en production de nouvelles parcelles et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs. Le deuxième enjeu consiste à développer une agriculture locale diversifiée et adaptée au changement climatique : économies d'eau, compostage, culture des légumineuses, production 4 saisons, etc. Un site d'expérimentation est en cours d'élaboration avec le CNRS et l'INRAE à Jalès (Berrias et Casteljau) afin de tester de nouvelles manières de cultiver. Quant à la restauration collective, il s'agit de proposer une alimentation locale et de qualité, en développant un approvisionnement en direct auprès des producteurs,



tout en faisant de nos cantines un lieu de découverte gustative. Des formations sont proposées auprès des différents acteurs pour faire évoluer les pratiques en cuisine collective.

cc-gorgesardeche.fr/agriculture



# DÉCRYPTAGES



Le budget 2024 de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a été voté le 9 avril, marquant une augmentation significative des investissements pour l'année à venir.

Le budget de fonctionnement s'élève à 17 644 813 €, tandis que les dépenses d'investissement atteignent 4 747 654 €, en forte hausse par rapport aux 1 477 290 € de 2023. Cette augmentation s'explique par plusieurs projets majeurs pour l'année 2024, notamment :

- La réalisation d'un tronçon de voie verte de 3,5 km entre Grospierres et Beaulieu (920 000 €).
- La construction d'une micro-crèche à Pradons (852 000 €),
- Le déploiement de la fibre optique sur le territoire (495 000 €),
- L'amélioration des conditions d'accueil dans les crèches et les centres de loisirs (363 000 €),

Jean Yvon Maudit, vice-président en charge des finances explique : « Nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité pour la quatrième année consécutive malgré une forte dynamique des dépenses de fonctionnement générée par l'inflation, les mesures gouvernementales concernant la rémunération des agents et

le développement de nouveaux services à la population (France Services, Renov'Habitat, police intercommunale). »

Il ajoute : « Toutefois, pour nous conformer à l'obligation d'équilibrer les dépenses et les recettes en matière de gestion des déchets, il est procédé à une hausse modérée



de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), ramenant le taux au niveau de 2022. »



#### **ZOOM SUR LE COÛT DE NOS DÉCHETS**

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui s'applique notamment aux déchets enfouis, a connu une hausse de 140 % entre 2020 et 2024, passant de 25 € à 60 € par tonne. Un des objectifs de cette taxe



est de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge.

Ainsi, pour maîtriser les coûts et l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), nous avons tous intérêt à réduire le poids de nos poubelles grises. En effet, plus de 70 % des déchets qui s'y trouvent peuvent être détournés vers des filières de recyclage ou de compostage. Voici 2 gestes concrets pour y parvenir :

Trier nos emballages et les mettre dans la poubelle jaune : en retirant 21 % des emballages des poubelles grises, nous pourrions économiser 167 € par tonne, soit un total de 133 266 € par an à l'échelle de notre intercommunalité.



Composter nos déchets biodégradables et nos restes de table : actuellement, 40 % des biodéchets sont jetés dans la poubelle grise. En les compostant, nous pourrions économiser 177 € par tonne, ce qui représente une économie annuelle de 269 040 €.



# TERRITOIRE



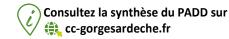
L'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) se poursuit. Son document socle, intitulé projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vient d'être finalisé : il définit les grandes orientations du territoire pour les 15 ans à venir et se décline en trois grands enjeux.

D'abord, maîtriser les pressions exercées sur le territoire : accueillir 2000 nouveaux habitants à horizon 2040 tout en limitant fortement la consom-



mation foncière. Le futur règlement du PLUI, qui traduira les principes du PADD en règles applicables en matière d'urbanisme, devra donc favoriser les centre-bourgs existants, limiter le nombre de logements vacants et de résidences secondaires mais également préserver la ressource en eau et prémunir le territoire contre les risques naturels. Le deuxième axe consiste à préserver notre territoire rural, aux richesses paysagères et environnementales exceptionnelles : valoriser les espaces agricoles et naturels et proposer une qualité architecturale et paysagère forte. Enfin, il s'agit d'organiser un territoire dynamique au service des habitants et des usagers : renforcer la diversité économique du territoire et les centralités villageoises en matière de commerces et services, et favoriser les déplacements doux.

La suite ? Le PADD doit être débattu dans les 20 conseils municipaux dans le courant de l'été avant passage en conseil communautaire à la rentrée. Les autres pièces du PLUI (documents de zonage et règlement) seront ensuite finalisées afin de soumettre le projet de PLUI à enquête publique d'ici fin 2025.



# Micro-crèches Pradons UNE OUVERTURE PRÉVUE POUR 2025

Pour répondre aux besoins croissants en matière de garde pour les tout-petits, une nouvelle microcrèche intercommunale va bientôt sortir de terre. Elle sera située chemin des Blâches à Pradons. elle comprendra une salle d'activités, trois dortoirs et une salle pour le personnel. Situé à proximité du centre du village et en bordure de la voie verte, l'emplacement donnera la possibilité aux parents d'emmener facilement



Projection 3D de la future crèche, image non contractuelle. © Atelier 2ai.

D'une superficie de 200 m², elle accueillera 11 enfants. La micro-crèche sera équipée de panneaux photovoltaïques, d'un processus adiabatique limitant l'usage de la climatisation, d'un potager avec récupérateur d'eau de pluie, d'une cour extérieure et d'un local pour les poussettes. À l'intérieur,

leurs enfants à vélo ou à pied.

La réalisation de ce nouvel équipement est estimé à 852 000 €. Le démarrage des travaux est programmé à l'automne 2024, avec une ouverture prévue pour septembre 2025.

# TERRITOIRE

# w vi<u>Ar</u>dèche

#### D'AUBENAS À GAGNIÈRES, EXPLOREZ L'ARDÈCHE À VÉLO!

En juillet, la voie verte Via Ardèche s'étendra sur plus de 50 km, reliant Aubenas à Gagnières (Gard). 10 ans après la création du premier tronçon – 7 km de Pradons à Sampzon – l'inter-



communalité des Gorges de l'Ardèche réalise actuellement les 3 500 m manquants entre Grospierres et Beaulieu. D'autres portions sont également en travaux chez nos voisins : la jonction Saint-Sernin à Aubenas et l'allongement du tracé d'Uzer à Largentière. Ces aménagements renforcent l'attrait de cette piste cyclable, prisée des habitants comme des visiteurs. Le développement du linéaire de la Via Ardèche est le fruit d'une collaboration entre 9 intercommunalités dans le cadre d'un « comité d'itinéraire ». À quand un prolongement de la Via Ardèche jusqu'à la vallée du Rhône?



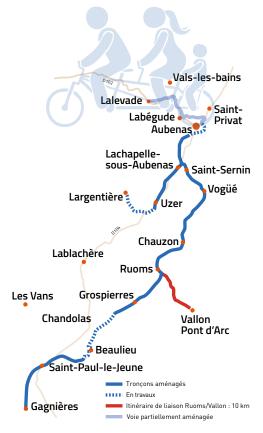


#### AU REVOIR MASSEY FERGUSSON

À Ruoms, l'ancien garage Massey Fergusson n'est plus. Ce printemps, les parties du bâtiment qui contenaient de l'amiante et de la peinture au plomb ont été retirées par une entreprise spécialisée, puis il a été procédé à la démolition du hangar. La dernière étape a consisté à retirer les anciennes

cuves à hydrocarbure et à vérifier que le terrain ne contenait pas de résidus polluants avant de faire passer les engins de terrassement. La nouvelle vie de cette parcelle de 2200 m² peut maintenant commencer : place à l'élaboration d'un programme dédié à accueillir des logements.









Durant la période estivale, la communauté de communes assure la surveillance de 3 des 8 sites de baignade répertoriés sur notre territoire. Du 1er juillet au 31 août, des nageurs-sauveteurs diplômés veillent sur la plage du Pont d'Arc amont, la plage du pont de Balazuc et la plage intercommunale de Salavas. Ces lieux, particulièrement appréciés des familles avec enfants, sont équipés de postes de secours, de lignes d'eau et de sanitaires, garantissant ainsi des moments de détente en toute sécurité. La qualité des eaux est régulièrement analysée, assurant des conditions optimales pour se rafraîchir.

# GENDA

Toutes les dates d'agenda sur www.cc-gorgesardeche.fr/agenda

S A M BALADEÀLA **DÉCOUVERTE** JUILLET DES OISEAUX **RAPACES** 

#### Ruoms, 9 h

Une balade de 6 km et des activités pour en apprendre plus sur la vie des rapaces au Cirque de Gens. Proposée par l'Eta-Versant de l'Ardèche.

**Gratuit** – sur inscription: ardeche-eau.fr



**FESTIVAL** LES CORDES JUILLET EN BALLADES

Lagorce, 21 h



Groupe Ensemble Kimya, fruit d'une rencontre entre santour, alto, violoncelle et percussions, entre Orient et Occident.

Billetterie et infos : cordesenballade.com

#### **PROGRAMME CINÉ 7**

Le cinéma intercommunal



JUILLET

## MARDI FESTIVAL JAZZ **SUR UN PLATEAU**

Saint-Remèze, place du Porgie, 21 h

Le quartet «Embrassezvous» propose un voyage qui swingue fait de jazz et de chansons d'amour.

Billetterie et infos : jazz-sur-un-plateau-larnas.fr

DUIAU

FESTIVAL THÉÂTRE **AU MUSÉE DU MAS DAUDET** 

Saint-Alban-Auriolles



16 spectacles concoctés par la compagnie Les Affamés : du théâtre de rue et musical, de l'impro, des classiques, des écritures contemporaines, burlesques, des tours de chant...

Billetterie et infos : cielesaffames.com

**BALADE À TRAVERS** S E P T LE TEMPS

Saint-Remèze, 18 h 30



Voyagez dans le temps avec une balade dans les paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain proposé par le syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche.

**Inscription et infos:** gorgesdelardeche.fr **ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES** 

JUIN

17<sup>E</sup> ÉDITION **ALUNA FESTIVAL** 

Ruoms

Une scène éclectique accueillant 30 artistes.

aluna-festival.fr



06 JUIL NOV **EXPOSITION** DES TABLEAUX DE PHILIPPE **GUESDON** 

Château de Vogüé

Peintures réinterprétant des gravures médiévales

Chateaudevogue.net



16<sup>E</sup> ÉDITION INTERNATIONAL **DE PÉTANQUE** 

#### Ruoms

Un des plus grands rendez-vous du sport boules en France

